

ACKS Lines

ÉQUIPEMENTS & ACCESSOIRES PL



LE BALISAGE ECE 104 EST OBLIGATOIRE DEPUIS LE 7 AOÛT 2012

la législation européenne impose la pose de balisage rétroréfléchissant conforme à l'ECE104 pour toute nouvelle immatriculation de camion (>7.5t GVW) et remorque (>3.5t GVW)

Voir l'arrêté du 16 juillet 2012 sur notre site



**OBLIGATOIRE
DÈS
AOUT
2012**

DE PLUS, PERSONNALISEZ
VOTRE SÉCURITÉ

AVEC NOS BANDES
ECE 104 HOMOLOGUÉES
ET MARQUÉES A VOTRE IMAGE

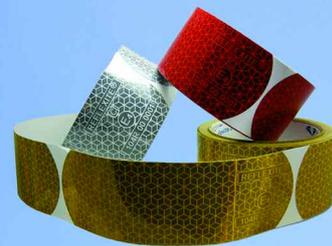


RESTEZ VISIBILE



ACKS Lines

ÉQUIPEMENTS & ACCESSOIRES PL



PERFORMANCES ET AVANTAGES DU PRODUIT ORAFOL :

- Produit monocouche polyester métallisé microprismatique adhésif (Vinyl métallisé pour la version bâche)
- Pose et repositionnement facile (pas de vernis de scellement)
- Remarquable performance longue distance de nuit (500 m)
- Pas de risque de déchirements et de décollement
- Disponible pour bâches (ligne ou segmenté), carrosseries rigides et citernes
- 3 couleurs disponibles : JAUNE, BLANC, ROUGE
- 10 ans de garantie sur la gamme rigide et citerne, 3 ans sur la gamme bâche
- Garantie lavages haute pression répétés
- Excellente résistance aux impacts et à l'abrasion
- Certifié ECE 104 - Classe C

VOICI LE POSITIONNEMENT DEMANDÉ POUR LE BALISAGE :

■ A l'arrière :

Un contour complet si le véhicule le permet. La couleur : soit rouge soit jaune

■ Sur les côtés : 2 options :

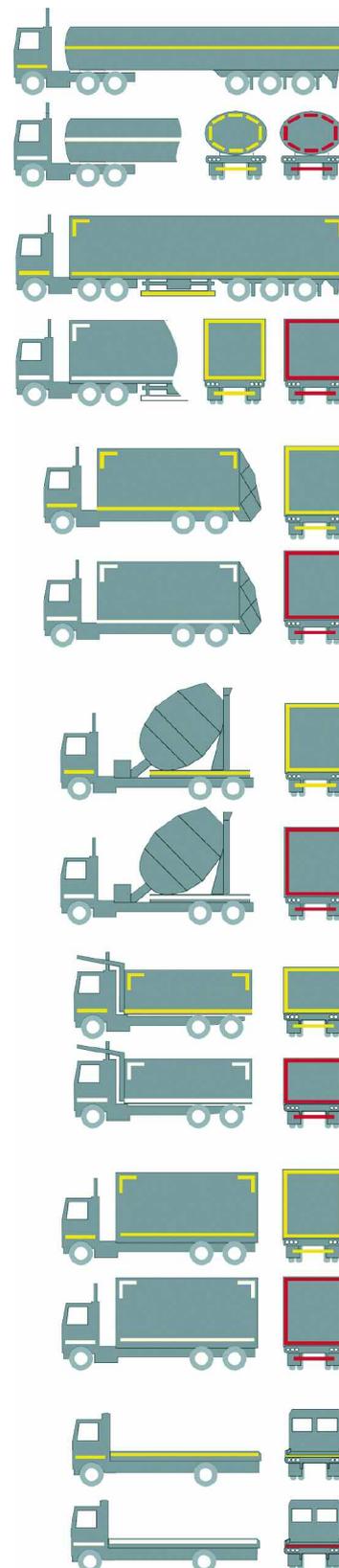
Soit un contour complet, soit une ligne horizontale sur toute la longueur de la remorque plus des équerres aux coins en haut si le véhicule le permet (balisage partiel). Il est aussi possible de marquer le tracteur (par exemple sur la porte) afin de prolonger la ligne visuelle sur toute la longueur du véhicule, mais ce n'est pas une obligation légale. La couleur : soit blanc, soit jaune.

Au moins 80 % de la longueur du véhicule (tracteur non inclus) doivent être balisés. Le balisage le plus bas doit être placé à au moins 25 cm du sol et à 150 cm maximum. Dans certains cas exceptionnels, la limite haute va jusqu'à 250 cm.

La longueur des équerres doit être d'au moins 25 cm. Les équerres supérieures doivent être situées le plus haut possible mais à moins de 40 cm de la limite haute du véhicule.

Dans les cas où la pose d'équerres sur les angles hauts de la remorque n'est pas possible, une ligne seule le long de la remorque est tolérée.

Le schéma des différents positionnements ci-contre n'est pas exhaustif.



REFERENCES BANDES STANDARDS 50 m

RIGIDE	BÂCHE	CITERNE
ALBR50 	ALBB50 	
ALJR50 	ALJB50 	ALJC50
ALRR50 	ALRB50 	ALRC50

REFERENCES BANDES PERSONNALISÉES 50 m

RIGIDE	BÂCHE
ALBR50LG 	ALBB50LG
ALJR50LG 	ALJB50LG
ALRR50LG 	ALRB50LG

Forfait outillage pour 1ère commande
 RÉF: ALFORFOU
 Minimum de commande 120 rouleaux en panaché rigide
 ou
 Minimum de commande 120 rouleaux en panaché bâche